



Demande de congés

(pour plus d'une demi-journée)

Nom et prénom de l'enfant

Degré et lieu d'enseignement

Nom de l'enseignant

Nom et prénom du représ. légal

Adresse complète

Le congé est souhaité du au (y compris)

Motifs de la demande

Justificatifs fournis

Date et signature des parents

Décision

(à partir de 9 demi-journées, la décision revient à l'inspectorat)

Sur la base des justificatifs, des critères de décision et des divers préavis, le congé
est accepté est refusé

Pour les raisons suivantes

Signature de l'autorité de décision

Un recours peut être adressé **par écrit** à Jean-Claude Aymon, Inspecteur scolaire, Roa de la Place 1, 1966 Ayent, en adressant **une copie** à la directrice-adjointe de l'EPVH à l'adresse ci-dessous.